

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 03104

Numéro SIREN : 908 463 581

Nom ou dénomination : 3ABMDB

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/018640

Désignation de l'entreprise : EURL 3 ABMDB				Néant	
Adresse de l'entreprise : 70 CHE DU VARVOUX CIDEX 46B C/O MR ALAIN BERTHIER 38190 BERNIN					
Numéro SIRET* : 90846358100011					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 13				Durée de l'exercice précédent* : 13	
				Ex. N-1 clos le : 08/12/2021	
Exercice N, clos le : 31/12/2022					
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	012		
M	Incorporelles - Autres*	014	016		
M	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
C	Stocks - Mat.ières, appros en cours de prod.*	050	052	109 051	
I	- Marchandises*	060	062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064	066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	070		
U	(2) - Autres* (3)	072	074	1 901	
L	Valeurs mobilières de placement	080	082		
A	Disponibilités	084	086	31 544	
N	Charges constatées d'avance*	092	094	564	
Total II		096	098	143 060	
Total général (I + II)		110	112	143 060	

PASSIF				Ex. N Net 1		Ex. N-1 Net 2	
K	Capital social ou individuel*	120	8 000				
	Ecart de réévaluation	124					
P	Réserve légale	126					
R	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132					
P	Report à nouveau	134					
R	Résultat de l'exercice	136	-2 729				
E	Provisions réglementées	140					
Total I		142	5 271				
Provisions pour risques et charges Total II		154					
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156					
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164					
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	699				
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 137 091)	172	137 091				
E	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176	137 790				
Total général (I + II + III)		180	143 060				
R	(1) Dont immobilisations financières	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
E	à moins d'un an						
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût revient des immos acquises	182		
V				ou créées au cours de l'exercice*			
I	(3) Dont comptes courants d'associés	199		Prix de vente hors TVA des	184		
	débiteurs			immob cédées au cours de l'ex.*			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Néant			
Désignation de l'entreprise : EURL 3 ABMDB		Exercice N, clos le (1) 31/12/2022	
Ex. N-1, clos le (2) 08/12/2021			
A - RESULTAT COMPTABLE			
P	Ventes de marchandises*	dont export	209
R	Production vendue biens	et livraisons	215
O	Production vendue services*	intra-communautaire	217
D	Production stockée* (variet* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)		
E	Production immobilisée*		
E	Subventions d'exploitation reçues		
X	Autres produits		
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		
H	Variation de stock (marchandises)*		
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)		
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*		
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :		
E	- mobilier		
E	- immobilier		
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	
E	Rémunérations du personnel*		
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)		
X	Dotations aux amortissements*		
P	Dotations aux provisions		
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)	258	
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260	
	Total des charges d'exploitation (II)		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
D	Produits financiers (III)		
D	Produits exceptionnels (IV)		
I	Charges financières (V)		
V	Charges exceptionnelles (VI)		
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347	
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art. 39 q. D	348	
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			
B - RESULTAT FISCAL			
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit col. 2			
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles		
I	Provisions non déductibles*		
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		
G	Part de loyers dispensés de réintégration	249	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
Entreprises nouvelle (44 sexies)	888	Zone franche urbaine (44 octies a)	887
Zone revitalisation rurales (44 quinquies)	138	Bassins d'emploi à redynamiser	891
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	891	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	889
ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344
		Zone de développement prioritaire (44 septies)	893
Dont créance due au report en arrière du déficit*	346		
Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	855	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	843
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	847	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	848
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	899	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)	849
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS			
Bénéf. col. 1, Déficit col. 2		352	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			
dont imputés/résultat :		356	
Déficits antérieurs reportables *			
Bénéf. col. 1, Déficit col. 2		370	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS			

Désignation de l'entreprise : EURL 3 ABMDB						Néant :		*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606
réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607
	Autres provis. réglement.	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et cptes rattach.	650		652		654		656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683		1	Indemn. congés payés, charges...		
Autres Immos. incorp.	700		705		2			
Terrains	710		715		3			
Constructions	720		725		4			
Inst.Tech. Mat & Out	730		735		5			
Inst.Géné.Agenc. Div	740		745		6			
Matériel de transport	750		755		7			
Autre Immos corpor.	760		765					
TOTAL	770		775		Total à reporter lig.322 N°2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	880	2 675
TOTAL des déficits restant à reporter	870	2 675

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 1 141
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	389
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI	397			

Désignation de l'entreprise : EURL 3 ABMDB		Néant : ☐ **	
Exercice ouvert le : 09/12/2021		et clos le : 31/12/2022	
		Durée en nombre de mois : 13	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	681		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		0
Total 1	106		0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		0
Subv. d'exploitation reçues	113		0
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		0
Total 2	106		0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	121		0
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150		0
Total 3	152		0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	0
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117		0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22		
Effectifs au sens de la CVAE	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du		au
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

3ABMDB

SARL au capital de 8000,00 €

Siège social : C/O Mr Alain BERTHIER – 70 Chemin du Varvoux- Cidex 46B- 38190 BERNIN

Siret : 908 463 581 – RCS Grenoble

Décisions ordinaires de l'associée unique

En date du 26 Septembre 2023

L'an deux mille vingt trois (2023)

Et le vingt six Septembre

Alain BERTHIER représentant de l'EURL CATOSI Holding associée unique de la société SARL 3ABMDB, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'objet des présentes décisions étant le suivant :

- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31.12.2022

L'associée unique prend alors les décisions suivantes :

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31.12.2022 s'élevant à -2729.34 € de la manière suivante :

- Un résultat de-2729.34 €
Affecté en totalité au compte « Report à Nouveau »

Copie certifiée conforme

L'associée unique.

